



MUNICIPALITE DU VILLAGE DE OTTER-LAKE
Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting
Procès verbal / Minutes

Mardi 7 décembre, 2010

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 21H34, au 15, avenue Palmer (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; Mesdames les Conseillères NANCY DAGENAI, et CLAUDIA DUBEAU, et Messieurs les Conseillers LÉON LANCE, JACQUES GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ et VICTOR BISSON, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier par intérim Monsieur PIERRE VAILLANCOURT est aussi présent.

241-12-2010

Monsieur le Maire après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

242-12-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Léon Lance
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

243-12-2010

Attendu que le conseil municipal a adopté le règlement numéro 003-95 le ou vers le 22 juin 1995, autorisant la Municipalité à contracter avec l'Assurance-vie Desjardins-Laurtentienne Inc. Le contrat GA-59001-0002 lequel seront capitalisées les cotisations au régime d'épargne-retraite de la Municipalité des Cantons Unis de Leslie, Clapham et Huddersfield;

Attendu que le régime de la Municipalité devait bénéficier à l'ensemble des fonctionnaires et employés de la Municipalité;

Attendu que la Directrice Général a commis une faute grave en omettant d'assurer que les employés et fonctionnaires à l'emploi de la Municipalité soient inscrits au régime d'épargne-retraite de la Municipalité, décrété dans le règlement numéro 003-95;

Attendu que la preuve de manque de considération et de jugement à l'endroit des fonctionnaires et employés en procédant à vous inscrire vous-même comme participante au régime d'épargne-retraite et en omettant d'inscrire vos subalternes comme participants audit régime d'épargne-retraite;

Pour ces motifs il est proposé par Conseiller Jacque Gauthier et appuyé par Conseiller Victor Bisson et résolu à l'unanimité, que le le conseil prononce la destitution de la Directrice Générale à compter de la date d'adoption de la dite résolution.

Adopté



MUNICIPALITE DU VILLAGE DE OTTER-LAKE
Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting
Procès verbal / Minutes

244-12-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE Victor Bisson
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Que le conseil accepte la lettre projet de l'avocat Maître Michel Lafrenière.

Adopté

Période de question

245-12-2010

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Jacque Gauthier
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée à 21H45.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

PIERRE VAILLANCOURT, Directeur Général/Secrétaire-
Trésorier par Intérim

GRAHAM HAWLEY, Mayor

PIERRE VAILLANCOURT, Acting Director General /
Secretary-Treasurer
